

Compte Rendu :

RENCONTRE DES ASSOCIATIONS – CALENDRIER 2018

Date de la réunion : Samedi 4 novembre 2017, 10h – 11h30, Salle Polyvalente

Nom de la Commission : ASSOCIATIONS – CULTURE & PATRIMOINE – SPORTS & LOISIRS

Elus référents : David Gourdant (animateur), Annie Morin, Josselyne Bougard

Nombre de participants : 26 personnes
17 Associations représentées

Juliette COSTANTINI & Marie F. MARCHAND & Claude MARCHAND (Equisens), Yolaine CADORNE & Michel MONNIER (Rio Abierto), Pierrick PINET (Amicale Sapeurs Pompiers), Laura GREGORI (Louis XI et Amis de la Lecture), Françoise JOUINE (Faubourg 26), Vincente BARBIER (l'Art Recup'), Eric GONZALEZ (Atouémé Qi Gong), Christine BROWAEYS & Mr AULAS (Souffle du Solaure), Monique TEGHIL (Ping Pong Club), Jean-Claude BARTOLETTI (Palette de Gribouille & Boule Mousseuse), Patricia PUC & Jérémie SERME (Forum), Guillemette THEVENET(PRESAGE) , Denise MARIAC (Forum et PRESAGE), Elie MAROGLU & Bruno WEBER (Vivre à Saillans), Martine LAMANDE (VAS & Rochecourbe Escapade), Evelyne TERRAIL (UNRPA), Jean-Paul DELORET (Anguille sous Roche),

LES DEMANDES DE SUBVENTION

- **Formulaire de demande :**

Les élus rappellent que les associations peuvent télécharger le formulaire de demande de subvention à n'importe quel moment depuis le site Internet de la mairie et doivent le renvoyer à la mairie avant le 1^{er} décembre.

- **Pour information :**

Les demandes seront étudiées par les élus, en respectant les critères d'éligibilité et conditions d'octroi en place depuis 2015.

→ ***voir les critères et conditions en deuxième et troisième page du formulaire de demande.***

La grande majorité des associations se finance elle-même et ne demande pas de subventions à la mairie. L'année dernière, avec 49 associations, seulement 16 avaient fait la demande d'une subvention. Le budget de la mairie étant soumis à des contraintes de plus en plus fortes ces dernières années, les élus encouragent les associations à poursuivre autant que possible l'autofinancement.

Rappelons aussi que la mise à disposition d'un espace communal pour les activités, en particulier les salles, est considérée comme une subvention indirecte basée sur la valeur locative.

Néanmoins, aussi petite qu'elle soit la commune peut se féliciter d'avoir un monde associatif aussi fertile, et de pouvoir offrir aux habitants autant d'activités régulières et d'événements annuels. La municipalité annonce qu'elle continuera à faciliter au mieux ces associations qui entretiennent le lien social et permettent au village d'être aussi vivant.

Certaines critiques sont pourtant émises, par certaines associations les plus anciennes, ainsi que par quelques élus, sur un nombre d'associations peut-être trop important, ce qui nuirait aux moyens humains disponibles (bénévoles) ainsi qu'aux taux de fréquentation des habitants.

Les élus rappellent qu'ils ont toujours encouragé la mutualisation et le travail en commun dans le monde associatif. Si certaines associations y ont répondu, c'est une solution que les autres doivent penser à mettre en œuvre.

LES SALLES ET LES ESPACES DE LA COMMUNE

- **Du nouveau au sujet du nettoyage :**

En réponse aux difficultés des associations pour assurer le rangement et la propreté des salles, des heures de ménage ont été attribuées pour l'entretien de la salle polyvalente et pour la salle des fêtes.

Une participation financière minimale est donc demandée à chaque association utilisant les salles communales.

Les associations présentes font connaître leur accord pour cette solution ainsi que leur satisfaction pour l'accessibilité et l'aménagement de la salle polyvalente.

LA QUESTION DU BENEVOLAT ET DES MOYENS HUMAINS

Le sujet des moyens humains semble être aujourd'hui l'enjeu principal auquel les associations sont confrontées : pour organiser un événement, pérenniser certaines activités,

De la rencontre du 14 octobre est née une idée : celle de soumettre la question du bénévolat à toute la population. A travers une sensibilisation au sujet du sens commun, de notre tissu social et d'une plus grande implication des habitants dans la vie du village

On constate que certains des grands événements organisés sur la commune semblent être délaissés par une partie des habitants : le festival du Polar et le Latino notamment, qui sont moins fréquentés par les saillansons, aux dires des organisateurs.

Les petites communes voisines semblent avoir moins de difficultés, au vu du succès de leurs animations. Ces petites communes ont moins d'activités et d'animations sur leur calendrier annuel, ce qui explique sans doute une plus grande mobilisation des habitants.

- **Au sujet de la vogue, la parole est donnée aux participants :**

La question de la vogue s'invite au cœur du débat. Elle était d'ailleurs dans le passé la plus grande animation du village.

Des fêtes comme la Saint Jean, le Carnaval ou la Vogue de la Daraize sont devenues de plus en plus populaires auprès des saillansons, et les associations expriment une crainte croissante face à la concurrence des forains durant la vogue d'août (nuisance sonore et lumineuse) et à une météo capricieuse fin août.

Sa tenue dans le calendrier des animations 2018 est à nouveau incertaine alors qu'aucune association ne s'est encore positionnée. Rappelons que cette année la mairie a dû se faire seconder par une structure professionnelle pour les mêmes raisons, avec des résultats assez critiqués.

Ce constat fait fortement réagir les responsables de l'association « Vivre à Saillans » qui interpellent les élus en leur demandant une décision politique : proposition

« conditionner toute subvention de la mairie à l'obligation pour les associations qui en font la demande, de fournir au moins un bénévole pour seconder les élus dans l'organisation de la fête, superviser la soirée et tenir la buvette le jour même »

Des propositions ont aussi été faites lors de la 1^{ère} réunion dédiée à ce sujet

- 1-Un sondage auprès des habitants
- 2- éventuellement un stand sur le marché

COMMUNICATION ET DE PROMOTION DES ACTIVITEES

- **Rappel au sujet du site Internet de la mairie :**

Depuis la création d'un site Internet de la mairie par la nouvelle équipe municipale, et de sa récente évolution vers une plus grande facilité de communication et de visibilité, celui-ci est devenu un outil de communication important.

Les élus rappellent aussi la création récente de plusieurs pages entièrement dédiées au monde associatif, permettant d'afficher de nombreuses informations et des articles sur les activités possibles à Saillans (et n'oublions pas la nouvelle page Facebook pour les aficionados)...

Le site connaît un bon succès de fréquentation, notamment la page baptisée « Calendrier des évènements », qui est entièrement dédiée aux associations et aux animations du village, alors n'hésitez pas à vous emparer de cet outil.

Il permet aussi de vous informer sur une date en prévision d'un évènement que vous souhaitez créer ; ceci pour éviter que plusieurs évènements aient lieu le même jour ou sur les mêmes tranches horaires...

Le plus tôt vous inscrivez l'évènement, le plus tôt vous vous garantissez aussi la disponibilité de cette date et de ce créneau horaire.

CALENDRIER DES ANIMATIONS PROPRES A CHAQUE ASSOCIATION

- **Élaboration du calendrier 2018 :**

Chaque association est alors invitée à donner ses dates et informations sur les activités et les évènements proposés.

Le Forum signale que lors du dernier CA celui-ci a pris la décision d'organiser une seule brocante (voir mail aux associations). Elle aura lieu le lundi de Pentecôte le 21 mai

Le 13 juillet sera pris en charge encore cette année par la Boule Mousseuse.

Ce calendrier est régulièrement mis à jour, vous pouvez le retrouver sur le site Internet de la mairie.

Rappel : N'oubliez pas de communiquer la date de vos AG sur le calendrier.